



## **Pourquoi des francilien(ne)s ont passé la nuit... ...dans leurs voitures, dans des gymnases ?**

« Démantèlement général des services de l'État : abandon rampant des citoyens » dit FORCE OUVRIÈRE depuis le lancement, en décembre 2007, de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP).

Les premiers signes des méfaits de la RGPP sont apparus dès la mise en place de sa première application : la fusion de l'ANPE et de l'UNEDIC conduisant à la création de Pôle Emploi.

Les salariés à la recherche d'emploi n'ont pas tardé à vérifier à leurs dépens en quoi cette fusion/restructuration était inadaptée et remettait en cause l'efficacité des services en charge du placement et de ceux en charge de l'indemnisation.

Depuis, il en a été de même du ministère en charge des Transports et de l'Écologie.

Annoncé en 2007 comme un futur grand ministère ... il a, depuis, changé quatre fois de nom et de champs de compétences !

Sa restructuration continue s'est dès lors accompagnée du démantèlement de ses services départementaux, par la fusion des anciennes directions de l'équipement et des directions de l'agriculture (entre 2007 et 2009), puis leur disparition (au 1<sup>er</sup> janvier 2010), pour devenir des directions interministérielles placées également sous l'autorité des Préfets.

L'Ile-de-France n'y a pas échappé et s'est au 1<sup>er</sup> juillet 2010 qu'y ont été créées des directions régionales et interdépartementales placées également sous l'autorité du Préfet de la région Ile-de-France.

Hier, soit cinq mois plus tard, la neige était annoncée de façon très précise (jusqu'à l'heure de l'arrivée des premiers flocons) par les prévisions de Météo-France largement relayées par tous les médias.

Pour autant, quelques heures plus tard seulement, des milliers de franciliens ne pouvaient rentrer du travail et ont même parfois dû passer la nuit dans des gymnases !

Comme cela s'est vérifié également dans les médias dès ce matin, c'est désormais le chef des Préfets (en l'occurrence le ministère de l'Intérieur) qui communique maintenant sur les questions de circulation routière.

C'est la conséquence du dernier remaniement gouvernemental (la politique de la sécurité routière passant sous le giron de son ministère) dont FORCE OUVRIÈRE pointait aussitôt l'incongruité (*cf. communiqué FEETS-FO du 22 novembre 2010*) ; la FEETS-FO diffusera demain un dossier spécial sur cet autre sujet.

Chacun a donc pu observer que le ministre de l'intérieur venait de découvrir que les routes étaient souvent en dévers !

On peut raisonnablement penser que, d'ici aux prochaines chutes de neige, un conseiller lui suggérera qu'elles peuvent aussi parfois être en pente...

L'expérience acquise par le ministère technique en charge précédemment de la Sécurité routière aurait aussi pu lui servir à apprendre qu'une saleuse ne peut traiter à une vitesse de plus de 50 kilomètres à l'heure, et qu'en réduisant le parc de ces véhicules et le nombre des agents qui les font fonctionner on ne peut plus traiter autant de portions de routes.

Elle aurait aussi été précieuse au Préfet d'Ile-de-France pour prendre la décision de fermer suffisamment tôt la circulation aux poids-lourds pour éviter aux saleuses de se retrouver elles-mêmes bloquées dans le -et bloquantes du- flot de circulation des franciliens avant que ces derniers puissent rentrer chez eux sur des routes correctement traitées.

Cela n'a pas été le cas.

Cinq mois auront suffi ici pour démontrer que le démantèlement des anciens services de l'État en Ile-de-France et le placement de la sécurité routière sous la tutelle du ministre de l'intérieur est un beau gâchis.

Et que si ce regroupement de compétences pouvait paraître séduisant, il ne tient pas plus la route que le placement de l'éducation routière sous l'égide du ministère en charge des gendarmes.

Le véhicules blindés de la gendarmerie envoyés d'ailleurs hier soir pour secourir les nouveaux « réfugiés de la route » (les automobilistes bloqués à quelques kilomètres de la capitale) n'auront pu ni stopper l'envahisseur climatique, ni bouter la neige hors des frontières !

À défaut d'être passé maître dans l'art de la prévention (le salage préventif n'a pu être correctement effectué, hier, faute de moyens suffisants), les pouvoirs transférés aux préfets n'auront pas non plus permis aux services de l'État d'être maîtres de la situation.

Après donc la décision de ne plus déneiger qu'une voie sur deux sur le réseau routier national (*cf. communiqué FEETS-FO du 22 novembre 2010*), l'hiver s'annonce désormais rude pour tous les usagers...

Paris, le 9 décembre 2010

**Contacts :** *Jean HEDOU, Secrétaire général, tél.: 01.44.83.86.20*  
*Gérard COSTIL, Secrétaire fédéral, tél.: 06 43 78 34 23*

2/2